



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 février 2003  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-septième session

Point 126 de l'ordre du jour

### Aspects administratifs et budgétaires

### du financement des opérations

### de maintien de la paix des Nations Unies

## Aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : exécution des budgets de l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 et budgets pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Abréviations . . . . .		4
I. Vue d'ensemble . . . . .	1–4	5
II. Exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 . . . . .	5–8	6
III. Projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 . . . . .	9–37	13
A. Définition d'objectifs . . . . .	9–11	13
B. Ressources financières . . . . .	12–17	17
C. Ressources humaines . . . . .	18–20	22
D. Recrutement et déploiement de personnel civil . . . . .	21–22	23
E. Contrôle interne . . . . .	23	24
F. Formation . . . . .	24–28	24
G. Technologies de l'information et des communications . . . . .	29–32	27



H.	Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome . . . . .	33–35	28
I.	Liquidation des missions . . . . .	36–37	30
IV.	Stocks de matériel stratégique . . . . .	38	31
V.	Conclusion . . . . .	39	31

## Résumé

Le présent rapport donne un aperçu général des aspects administratifs et financiers des opérations de maintien de la paix. On y trouvera des informations d'ordre général sur l'exécution des budgets de l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 et sur les propositions budgétaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004. On y trouvera une description des améliorations qui sont apportées aux budgets des missions pour 2003/04 et les optiques globales aux aspects opérationnels du maintien de la paix, ainsi que les coûts correspondants. Y figure également une actualisation de certains aspects de la fourniture de biens et de services aux opérations de maintien de la paix par les États Membres. Le rapport est destiné à faciliter l'analyse d'ensemble des budgets des opérations de maintien de la paix par les organes délibérants et à répondre aux questions soulevées lors de l'examen pour l'exercice en cours.

Pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, les dépenses se sont élevées à 2,5 milliards de dollars pour un montant approuvé de 2,7 milliards de dollars. Les chiffres sont résumés ci-après :

### Exécution du budget

(En millions de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1er juillet 2001 au 30 juin.)

Composantes	Montants répartis	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Missions	2 674,5	2 455,1	219,4	8,2
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	9,0	9,0	–	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	89,7	84,3	5,4	6,0
<b>Total</b>	<b>2 773,3</b>	<b>2 548,5</b>	<b>224,8</b>	<b>8,1</b>

Pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, un montant de 2,2 milliards de dollars est proposé pour les budgets des opérations de maintien de la paix contre un niveau approuvé de 2,6 milliards de dollars pour l'exercice en cours allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003. Les chiffres sont résumés ci-après :

### Ressources financières

(En millions de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Composantes	Montants répartis 2002/03	Prévisions de dépenses 2003/04	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Missions	2 491,3	2 042,6	(448,6)	(18,0)
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	14,3	23,3	9,0	62,8
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	100,9	115,9	15,0	14,8
<b>Total</b>	<b>2 606,5</b>	<b>2 181,8</b>	<b>(424,7)</b>	<b>(16,3)</b>

## Abréviations

ATNUSO	Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental
ATNUTO	Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement
FORDEPRENU	Force de déploiement préventif des Nations Unies
FPNU	Forces de paix des Nations Unies
MANUH	Mission d'appui des Nations Unies en Haïti
MANUTO	Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUHA	Mission des Nations Unies en Haïti
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINURCA	Mission des Nations Unies en République centrafricaine
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MIPONUH	Mission de police civile des Nations Unies en Haïti
MITNUH	Mission de transition des Nations Unies en Haïti
MONUA	Mission d'observation des Nations Unies en Angola
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
MONUL	Mission d'observation des Nations Unies au Libéria
MONUOR	Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda
MONUT	Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan
ONUSOM	Opération des Nations Unies en Somalie
UNAVEM	Mission de vérification des Nations Unies en Angola
UNAVEM	Mission de vérification des Nations Unies en Angola
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

## I. Vue d'ensemble

1. La structure des ressources pour les opérations de maintien de la paix comprend les budgets de mission annuels, les budgets annuels pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au Siège de l'ONU et pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), complétés par les stocks de matériel stratégique et le Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix pour assurer le démarrage ou l'élargissement des opérations. Des rapports annuels sur l'exécution du budget des missions, du compte d'appui et de la Base de soutien logistique sont présentés à la fin de l'exercice financier. À la fin de 2002, 13 missions des opérations de maintien de la paix des Nations Unies étaient en cours avec un budget annuel d'environ 2,7 milliards de dollars.

2. Pour l'exercice 2003/04, des améliorations ont été apportées au format du budget des missions, notamment la définition d'objectifs pour toutes les composantes des missions. Pour l'exécution du mandat des missions pour l'exercice 2001/02, un format de transition a été utilisé.

3. Certains aspects opérationnels de la mise en oeuvre des missions de maintien de la paix exigent des approches globales qui sont pilotées par le Siège de l'ONU. Ces approches concernent les besoins opérationnels dans les domaines de la formation et des technologies de l'information et visent à assurer l'efficacité au moindre coût des opérations de maintien de la paix dans leur ensemble. Le coût de la mise en oeuvre de ces approches est réparti entre les budgets des missions, du Siège et de la Base de soutien logistique. On trouvera dans le présent rapport une description de ces approches et les coûts correspondants.

4. Pour que les États Membres continuent d'apporter leur appui aux opérations de maintien de la paix, il est essentiel qu'ils soient en mesure de prendre des décisions en toute connaissance de cause. L'un des domaines présentant un grand intérêt pour les États Membres est celui des politiques et procédures concernant le matériel appartenant aux contingents et le soutien logistique autonome. D'autres domaines sont notamment le processus de liquidation des missions dont le mandat est terminé et l'état du remboursement aux États Membres des frais relatifs aux contingents militaires et aux contingents de police. Le présent rapport fait le point de ces questions. Le tableau 1 donne un aperçu général des tendances en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix du 1er juillet 1999 au 30 juin 2004.

Tableau 1  
État des opérations de maintien de la paix

	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04 <sup>a</sup>
Missions en cours	15	13	13	13	11
Missions liquidées	3	3	–	–	2
Pays fournisseurs de contingents, d'observateurs militaires et de policiers civils	88	89	87	88	90
Soldats déployés <sup>b</sup>	12 700	29 190	38 100	34 901	29 537
Observateurs militaires <sup>b</sup>	1 128	13 180	1 634	1 734	1 677
Contrôleurs de la police civile <sup>b</sup>	4 440	7 800	7 957	6 181	4 967
Personnel civil (missions) <sup>c</sup>	9 001	15 401	16 301	10 867	10 131
Personnel civil (Siège)	467	562	687	702	761 <sup>d</sup>
Budget du maintien de la paix (en milliards de dollars des États-Unis)					

<sup>a</sup> Projections sur la base des mandats actuels.

<sup>b</sup> Niveau maximum des effectifs.

<sup>c</sup> Y compris la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

<sup>d</sup> Dont 27 postes d'auditeur résident dont le coût était précédemment imputé au budget des différentes missions de maintien de la paix.

## II. Exécution du budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

5. Les budgets pour l'exercice 2001/02 ne contenaient pas de tableau type énonçant les objectifs, qui auraient dû servir de données de référence pour mesurer l'exécution du budget et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre transitoire, de présenter le rapport sur l'exécution du mandat des missions pour l'exercice 2001/02 sous la forme d'un tableau dans lequel sont indiqués les réalisations et produits effectifs pour l'exercice. On trouvera dans le tableau 2 des exemples de réalisations effectives au cours de l'exercice.

Tableau 2  
Exemples de réalisations effectives pour l'exercice 2001/02

Composante	Objectif/réalisations effectives
MINUK	<p>Objectif : instaurer au Kosovo une autonomie substantielle et une véritable auto-administration</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élections pacifiques dans l'ensemble du Kosovo en novembre 2001 avec la participation de toutes les communautés ethniques</li> <li>• Élection du Président, du Premier Ministre, du Président et des Vices-Présidents de l'Assemblée et des 10 ministres</li> </ul>

<i>Composante</i>	<i>Objectif/réalisations effectives</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un groupe des services de renseignement criminel de la police civile pour lutter contre le terrorisme et les crimes graves</li> </ul>
MONUG	<p>Objectif : assurer l'application par les parties de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé en 1994 et promouvoir un règlement politique global du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une déclaration et neuf protocoles sur les 16 prévus</li> <li>• Retrait du matériel militaire lourd de la région de Tkvarcheli en Abkhazie, confirmé par des patrouilles de recherche conjointes de la MONUG et de la force de maintien de la paix de la communauté d'États indépendants en février 2002</li> </ul>
MINUBH	<p>Objectif : jeter les fondations d'institutions efficaces, démocratiques et durables pour le maintien de l'ordre public</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation provisoire délivrée à tous les agents de police; mise en train de la phase finale de l'opération de certification</li> <li>• Achèvement des trois premières phases du projet d'analyse des systèmes dans 13 services de police; accréditation du service de police de Brcko; progrès réalisés dans le processus de sélection des directeurs de la police dans 12 des 14 zones</li> <li>• Participation de deux contingents pluriethniques de police civile à l'ATNUTO, de deux équipes d'observateurs militaires des Nations Unies à la MINUEE et d'une équipe à la MONUC</li> </ul>
ATNUTO/MANUTO	<p>Objectif : garantir la stabilité et la sécurité à long terme au Timor oriental</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection de l'Assemblée constituante à l'issue d'élections pacifiques tenues le 30 août 2001</li> <li>• Transfert d'autorité au Timor oriental par le Secrétaire général de l'ONU le 19 mai 2002 à minuit</li> <li>• Absence de violations du territoire du Timor oriental par des éléments extérieurs</li> </ul>
MONUIK	<p>Objectif : rétablir la paix et la sécurité entre l'État du Koweït et la République d'Iraq</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse considérable du nombre de violations au sol, violations en mer et violations de la réglementation sur les armes par rapport à l'exercice précédent</li> </ul>

<i>Composante</i>	<i>Objectif/réalisations effectives</i>
UNFICYP	<p>Objectif : préserver la paix et la sécurité à Chypre et favoriser le retour à la normale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs initiatives de normalisation menées à bien dans la zone tampon : dégagement dans le secteur 4 d'un hôpital (situé en partie dans la zone tampon); dégagement dans le secteur 2 d'une zone résidentielle; et réouverture d'une route au public à Nicosie</li> <li>• Faible taux de criminalité dans la zone tampon</li> </ul>
FINUL	<p>Objectif : rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence accrue des forces militaires ainsi que de la gendarmerie et de la police nationale dans le sud du Liban</li> </ul>
FNUOD	<p>Objectif : favoriser la paix et la sécurité internationales en observant le dégagement entre Israël et la République arabe syrienne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 88 violations, dont aucune grave</li> </ul>
MINUSIL	<p>Objectif : favoriser le rétablissement de la paix, la stabilité et la réconciliation nationale en Sierra Leone</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parties au conflit en Sierra Leone ont respecté le cessez-le-feu, participé aux réunions du Comité mixte et mené à bien le processus de désarmement et de démobilisation en janvier 2002</li> <li>• Le Président sierra-léonais a déclaré que la guerre avait pris fin le 18 janvier 2002</li> <li>• Des élections nationales ont eu lieu le 14 mai 2002; le taux de participation a été de 80 %</li> </ul>
MONUC	<p>Objectif : rétablir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 % des principaux acteurs politiques ont participé au dialogue intercongolais et 80 % ont signé les accords de Sun City</li> <li>• Accord signé par la MONUC, le Gouvernement de la République démocratique du Congo, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et le Mouvement de libération du Congo (MLC)</li> <li>• 2 002 combattants ont été désarmés (1 981 à Kamina et 21 à Beni), 21 ont été démobilisés, 1981 ont accepté d'être démobilisés et 1 combattant a été rapatrié</li> </ul>
MINUEE	<p>Objectif : parvenir au règlement pacifique du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée</p>

<i>Composante</i>	<i>Objectif/réalisations effectives</i>
MINUEE	<p>Objectif : parvenir au règlement pacifique du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au processus politique et au dialogue par l'Éthiopie et l'Érythrée, les Amis de la MINUEE, l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres États concernés</li> <li>• 170 000 réfugiés et personnes déplacées sont retournés dans la zone de sécurité temporaire et aux alentours</li> <li>• La zone de sécurité temporaire est restée démilitarisée depuis avril 2001</li> </ul>
MINURSO	<p>Objectif : permettre au peuple du Sahara occidental de choisir librement et démocratiquement entre l'indépendance et l'intégration au Maroc</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les parties concernées ont participé au dialogue animé par la MINURSO, y compris aux tables rondes sur le projet d'accord-cadre sur le Statut du Sahara occidental</li> </ul>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	<p>Objectif : favoriser le fonctionnement efficace et rationnel des opérations de maintien de la paix</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les articles livrés aux missions étaient en bon état</li> <li>• Le réseau a été opérationnel 99,95 % du temps</li> </ul>
Compte d'appui	<p>Objectif : favoriser le fonctionnement efficace et rationnel des opérations de maintien de paix</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du dialogue entre le Département des opérations de maintien de la paix et les États Membres</li> <li>• Amélioration des services administratifs fournis aux opérations de maintien de la paix</li> <li>• Multiplication des stages de formation sur la passation de marché à l'intention du personnel du Siège et des bureaux extérieurs</li> </ul>

6. Le montant total des ressources approuvées par l'Assemblée générale pour l'exercice, y compris le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies, était de 2,7 milliards de dollars. Les dépenses se sont élevées au total à 2,5 milliards de dollars, ce qui laisse un solde inutilisé de 0,2 milliard de dollars. Le taux d'exécution global du budget pour l'exercice était de 92 %, soit une amélioration marginale par rapport au taux de 90 % enregistré pour l'exercice allant de juillet 2000 à juin 2001. L'exécution du budget pour l'exercice 2001/02 est présentée dans le tableau 3.

**Tableau 3**  
**Exécution du budget pour l'exercice 2001/02**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>Montants répartis</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
MINUK	400 000,0	360 248,0	39 752,0	9,9
MONUG	26 994,6	25 284,6	1 710,0	6,3
MINUBH	140 000,0	130 718,6	9 281,4	6,6
ATNUTO/MANUTO	455 000,0	454 058,0	942,0	0,2
MONUIK	51 108,0	48 635,7	2 472,3	4,8
UNFICYP	41 019,0	40 288,4	730,6	1,8
FINUL	136 614,9	130 911,0	5 703,9	4,2
FNUOD	34 536,3	34 422,9	113,4	0,3
MINUSIL	692 000,0	617 646,4	74 353,6	10,7
MONUC	450 000,0	388 827,0	61 173,0	13,6
MINUEE	198 400,0	185 007,7	13 392,3	6,8
MINURSO	48 849,6	39 090,5	9 759,1	20,0
<b>Total partiel (missions)</b>	<b>2 674 522,4</b>	<b>2 455 138,8</b>	<b>219 383,6</b>	<b>8,2</b>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	8 982,6	8 970,8	11,8	0,1
Compte d'appui	89 749,2	84 343,0	5 406,2	6,0
<b>Total</b>	<b>2 773 254,2</b>	<b>2 548 452,6</b>	<b>224 801,6</b>	<b>8,1</b>

7. Au cours de la période considérée, l'évolution de la situation à la FINUL, à la MINUSIL, à la MINUEE, à la MONUC et à l'ATNUTO a eu une incidence sur les mandats, les concepts opérationnels, l'ampleur et l'échelle des activités de ces missions et sur les ressources nécessaires. Par conséquent, les projets de budget ont été présentés avec du retard à l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session et ont été par la suite approuvés par l'Assemblée à sa cinquante-sixième session ordinaire. Ce retard n'a pas eu d'effets négatifs sur le taux d'exécution de ces missions au cours de la période et la FINUL, l'ATNUTO et la MINUEE ont enregistré une amélioration du taux d'exécution par rapport à la période précédente. De ce fait, huit missions ont enregistré des taux d'exécution du budget de plus de 90 %. Les questions concernant l'exécution du budget pour les quatre missions restantes qui ont enregistré des taux d'exécution plus faibles que la moyenne sont présentées dans le tableau 4.

**Tableau 4**  
**Principaux facteurs ayant influé sur l'exécution du budget**

<i>Composante</i>	<i>Grandes lignes de l'exécution du budget</i>
MINUK	<p>Un taux d'exécution du budget de 90 % était dû aux facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du personnel de la Composante 2 (administration civile)</li> <li>• Retards dans le recrutement du nouveau personnel pour la composante Institution (police et justice)</li> <li>• Économies réalisées sur les dépenses de transport pour les unités de police constituées</li> <li>• Plus faible utilisation des appareils et réduction des coûts relatifs à l'assurance pour risques de guerre</li> </ul>
MINUSIL	<p>Un taux d'exécution du budget de 89 % était dû aux facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Économies réalisées sur les dépenses relatives à la relève du personnel militaire</li> <li>• Retards enregistrés dans le recrutement du personnel civil international et des Volontaires des Nations Unies</li> <li>• Besoins moins élevés de bâtiments préfabriqués</li> <li>• Coûts moins élevés des transports aériens</li> </ul>
MONUC	<p>Un taux d'exécution du budget de 86 % était dû aux facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retard enregistré dans le déploiement du personnel militaire</li> <li>• Retard enregistré dans le déploiement du personnel civil</li> <li>• Réduction des équipements et des services en raison du niveau moins élevé des effectifs</li> <li>• Acquisition d'un nombre moins élevé de véhicules</li> <li>• Réduction des dépenses de transport aérien du fait que deux appareils n'ont pas été déployés et qu'on n'a pas eu besoin des services de transport aérien correspondants</li> </ul>
MINURSO	<p>Un taux d'exécution du budget de 80 % était dû aux facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suspension des activités de la Commission d'identification, ce qui a entraîné une réduction du personnel et des observateurs internationaux de l'Union africaine et des services et fournitures correspondants</li> <li>• Réduction du taux de l'indemnité de subsistance en mission</li> </ul>

8. Les taux de vacance pour le personnel civil des opérations de maintien de la paix pour la période sont présentés dans le tableau 5.

**Tableau 5**  
**Taux de vacance pour l'exercice 2001/002**

(En pourcentage)

<i>Opération de maintien de la paix</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Taux de vacance appliqué aux prévisions budgétaires</i>	<i>Taux de vacance effectif</i>
MINUK	Administrateurs	5,0	11,4
	Agents des services généraux/Service mobile	5,0	11,7
	Personnel recruté dans le pays	2,0	8,7
MONUG	Administrateurs	10,0	9,0
	Agents des services généraux/Service mobile	10,0	9,0
	Personnel recruté dans le pays	5,0	2,0
MINUBH	Administrateurs	10,0	9,0
	Agents des services généraux/Service mobile	10,0	9,0
	Personnel recruté dans le pays	7,5	4,0
MANUTO	Administrateurs	40,0	40,3
	Agents des services généraux/Service mobile	40,0	28,9
	Personnel recruté dans le pays	18,0	18,1
MONUIK	Administrateurs	10,0	10,0
	Agents des services généraux/Service mobile	10,0	10,0
	Personnel recruté dans le pays	5,0	5,0
UNFICYP	Administrateurs	6,5	9,0
	Agents des services généraux/Service mobile	6,5	7,0
	Personnel recruté dans le pays	5,0	31,0
FINUL	Administrateurs	10,0	10,0
	Agents des services généraux/Service mobile	10,0	10,0
	Personnel recruté dans le pays	–	2,0
FNUOD	Administrateurs	–	–
	Agents des services généraux/Service mobile	–	3,0
	Personnel recruté dans le pays	–	3,0
MINUSIL	Administrateurs	10,0	39,0
	Agents des services généraux/Service mobile	10,0	10,0
	Personnel recruté dans le pays	10,0	16,0
MONUC	Administrateurs	10,0	44,0
	Agents des services généraux/Service mobile	10,0	35,0
	Personnel recruté dans le pays	5,0	47,0
MINUEE	Administrateurs	10,0	16,0
	Agents des services généraux/Service mobile	10,0	13,0
	Personnel recruté dans le pays	10,0	7,0
MINURSO	Administrateurs	35,0	30,0
	Agents des services généraux/Service mobile	10,0	15,0
	Personnel recruté dans le pays	5,0	2,0

<i>Opération de maintien de la paix</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Taux de vacance appliqué aux prévisions budgétaires</i>	<i>Taux de vacance effectif</i>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	Administrateurs Service mobile Personnel recruté dans le pays	5,0 5,0 –	8,0 4,0 3,0
Compte d'appui <sup>a</sup>	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur Agents des services généraux/Service mobile	16,6 9,7	13,3 3,7

<sup>a</sup> Les facteurs de vacance représentent des moyennes pondérées de divers facteurs de vacance appliquées au budget d'entretien sur 12 mois et aux ressources additionnelles pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2002.

### III. Projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004

#### A. Définition d'objectifs

9. Les projets de budget des missions font apparaître une amélioration dans la définition d'objectifs, conformément à la résolution 55/220 C de l'Assemblée générale en date du 14 juin 2001, et comportent pour chaque mission une série de tableaux permettant de relier l'objectif assigné par la résolution du Conseil de sécurité et les résultats escomptés. La méthodologie appliquée est conforme à celle du budget-programme et du compte d'appui. Pour l'exercice en cours (2002/03), en ce qui concerne les missions, les mesures prises initialement ne portent que sur la définition d'objectifs pour la composante appui. Les résultats escomptés pour l'exercice à venir (2003/04) sont exposés, le cas échéant, dans quatre tableaux par mission, qui portent le titre de composantes 1 à 4 (composante politique, composante militaire, police civile et appui). Les réalisations escomptées des missions et les indicateurs de succès et produits qui les accompagnent sont mentionnés dans les composantes correspondantes. Les tableaux présentent les hypothèses de planification des missions, lesquelles s'expriment en orientations stratégiques définies par les hauts responsables du Siège. Une attention importante a été accordée, dans la mesure du possible, à la quantification des indicateurs et des produits escomptés, afin de faciliter la collecte de données destinées à rendre compte des réalisations et produits effectifs dans les rapports sur l'exécution. Figurent également dans ces tableaux les facteurs externes qui pourraient avoir une incidence sur les résultats escomptés et la réalisation des objectifs.

10. Dans le budget du compte d'appui, une méthodologie fondée sur les résultats a été introduite pour l'exercice en cours (2002/03). Compte tenu des caractères similaires des activités d'appui aux opérations de maintien de la paix fournies par le Siège, le projet de budget du compte d'appui pour l'exercice 2003/04 ne comporte qu'un seul objectif global, et non 18 comme pour l'exercice 2002/03. Beaucoup d'indicateurs ont été redéfinis afin qu'ils soient plus pertinents et plus facilement mesurables, et qu'ils constituent des repères précis de ce qui a été réalisé au cours de l'exercice 2003/04. Pour montrer clairement quelles contributions les services organisationnels apporteront aux résultats escomptés, les produits de ces services ont été précisés et, à chaque fois que c'était possible, quantifiés.

11. Avec cette approche, la mesure de l'exécution du budget des missions de maintien de la paix et du compte d'appui passera progressivement de la tenue de statistiques sur la charge de travail, qui continueront d'être utilisées à des fins de gestion interne, à la mesure des réalisations, grâce à des indicateurs prédéfinis, et des produits imputables à chacun des services. Ainsi, à partir de l'exercice 2002/03 pour le compte d'appui, et de l'exercice 2003/04 pour les missions, les réalisations et produits effectifs feront l'objet d'une évaluation qui figurera dans les rapports sur l'exécution du budget. On trouvera au tableau 6 des exemples d'étapes dans la progression vers les réalisations escomptées pour l'exercice 2003/04 qui sera mesurée grâce aux indicateurs de succès figurant dans les tableaux de chacune des missions.

Tableau 6  
**Exemples d'indicateurs de succès pour l'exercice 2003/04**

<i>Composante</i>	<i>Objectif/indicateurs de succès</i>
MINUK	<p>Objectif : Instaurer au Kosovo une autonomie substantielle et une véritable auto-administration</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle des institutions provisoires d'auto-administration sur l'ensemble du Kosovo</li> <li>• Prise en charge totale par les municipalités de la gestion des fonctions municipales</li> <li>• Mise en place d'un appareil judiciaire indépendant, impartial et pluriethnique</li> <li>• La police du Kosovo assure les activités fonctionnelles de police</li> </ul>
MONUG	<p>Objectif : Assurer l'application par les parties de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé en 1994 et promouvoir un règlement politique global du conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parties conviennent de négocier sur la base du document sur la répartition des compétences entre Tbilissi et Soukhoumi</li> <li>• Nombre de réfugiés et de personnes déplacées qui se sont réinstallés de façon permanente</li> </ul>
MANUTO	<p>Objectif : Garantir la stabilité et la sécurité à long terme au Timor oriental</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge par le Gouvernement du Timor oriental des fonctions opérationnelles dans les domaines de la justice et des finances</li> <li>• Déroulement plus rapide et plus efficace des procès</li> <li>• Les services nationaux de contrôle des frontières sont déployés et totalement opérationnels</li> </ul>

<i>Composante</i>	<i>Objectif/indicateurs de succès</i>
MONUIK	<ul style="list-style-type: none"> <li>Responsabilité du service de police entièrement assurée par le Directeur national de la police du Timor oriental</li> </ul> <p>Objectif : Veiller au maintien du cessez-le-feu entre l'Iraq et le Koweït et contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité entre les deux pays</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune violation grave de la zone démilitarisée</li> <li>Diminution des plaintes de chacune des parties contre l'autre</li> </ul>
UNFICYP	<p>Objectif : Préserver la paix et la sécurité à Chypre et favoriser le retour à la normale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Atmosphère politique calme dans l'île</li> <li>Déroulement normal de la vie économique et sociale</li> <li>Aucune présence des forces en conflit dans la zone tampon</li> </ul>
FINUL	<p>Objectif : Rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban et veiller au rétablissement effectif de l'autorité du Gouvernement libanais dans la région</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune violation terrestre de la Ligne bleue</li> <li>Présence accrue des autorités militaires et civiles libanaises dans le sud du Liban</li> <li>Augmentation du nombre de postes de sécurité libanais le long de la Ligne bleue</li> </ul>
FNUOD	<p>Objectif : Favoriser la paix et la sécurité internationales entre Israël et la République arabe syrienne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune violation grave du cessez-le-feu</li> <li>Résolution rapide des différends</li> </ul>
MINUSIL	<p>Objectif : Favoriser le rétablissement de la paix, la stabilité et la réconciliation nationale en Sierra Leone</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation du Gouvernement sierra-léonais, de l'Union du fleuve Mano et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest au dialogue politique</li> <li>Augmentation du nombre d'administrateurs nationaux et de chefs traditionnels importants revenus dans les districts</li> <li>Achèvement de la réintégration des 56 000 ex-combattants inscrits à ce programme</li> </ul>
MONUC	<p>Objectif : Rétablir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Retrait des troupes étrangères</li> </ul>

<i>Composante</i>	<i>Objectif/indicateurs de succès</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de structures administratives nationales dans les régions qui échappaient auparavant au contrôle du Gouvernement</li> <li>• Désarmement, démobilisation et rapatriement d'environ 6 000 combattants étrangers</li> <li>• Réduction du nombre de violations de l'Accord de cessez-le-feu</li> <li>• Prise en charge, par la police nationale, des fonctions de l'un des bureaux de police provinciaux à Kisangani</li> </ul>
MINUEE	<p>Objectif : Parvenir au règlement pacifique du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation accrue avec les parties au conflit et entre elles</li> <li>• Diminution du nombre de violations des droits de l'homme dans la zone de sécurité temporaire et aux alentours</li> <li>• Augmentation du nombre de retours de personnes déplacées dans les régions</li> </ul>
MINURSO	<p>Objectif : Permettre au peuple du Sahara occidental de choisir librement et démocratiquement entre l'indépendance et l'intégration au Maroc</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des échanges entre les parties au conflit et au sein même de ces parties</li> <li>• Réduction du nombre de prisonniers de guerre et de personnes disparues</li> </ul>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	<p>Objectif : Favoriser le fonctionnement efficace et rationnel des opérations de maintien de la paix</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement d'un état-major pour une mission classique ou complexe dans les 30 à 90 jours suivant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité</li> <li>• Déroulement réussi d'un exercice de déploiement rapide</li> </ul>
Compte d'appui	<p>Objectif : Favoriser le fonctionnement efficace et rationnel des opérations de maintien de la paix</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achèvement du processus de planification des missions conformément aux attentes du Conseil de sécurité</li> <li>• Suivi par les missions des repères des stratégies d'exécution de leur mandat</li> <li>• Déploiement d'un état-major pour une mission classique ou complexe dans les 30 à 90 jours suivant l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité</li> </ul>

<i>Composante</i>	<i>Objectif/indicateurs de succès</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la durée du processus de liquidation de 10 à 8 ans</li> <li>• Réduction de 12 à 6 mois du délai moyen de certification des créances des pays fournisseurs de contingents</li> <li>• Réduction de 180 à 95 jours du délai moyen entre la publication de l'avis de vacance d'un poste au sein d'une mission et l'entrée en fonctions du candidat retenu</li> </ul>

## B. Ressources financières

12. Le montant total des ressources financières prévues pour les opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2003/04, y compris le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, est de 2 milliards 180 millions de dollars, contre 2 milliards 610 millions de dollars pour l'exercice 2002/03, soit une réduction de 16,3 % (voir tableau 7).

Tableau 7

### Ressources financières proposées pour l'exercice 2003/04

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

<i>Composante</i>	<i>Dépenses 2001/02</i>	<i>Montants répartis 2002/03</i>	<i>Projet de budget 2003/04</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
MINUK	360 248,0	330 000,0	315 518,2	(14 481,8)	(4,4)
MONUG	25 284,6	31 705,8	30 958,5	(747,3)	(2,4)
MINUBH	130 718,6	78 543,9	–	(78 543,9)	(100,0)
MANUTO	454 058,0	292 000,0	188 169,2	(103 830,8)	(35,6)
MONUIK	48 635,7	50 573,2	53 979,1	3 405,9	6,7
UNFICYP	40 288,4	43 652,7	44 368,4	715,7	1,6
FINUL	130 911,0	112 042,5	91 752,4	(20 290,1)	(18,1)
FNUOD	34 422,9	38 991,8	40 212,9	1 221,1	3,1
MINUSIL	617 646,4	669 476,4	520 053,6	(149 422,8)	(22,3)
MONUC	388 827,0	581 933,5	516 804,0	(65 129,5)	(11,2)
MINUEE	185 007,7	220 830,2	198 355,2	(22 475,0)	(10,2)
MINURSO	39 090,5	41 529,5	42 463,3	933,8	2,2
<b>Total partiel (missions)</b>	<b>2 455 138,8</b>	<b>2 491 279,5</b>	<b>2 042 634,8</b>	<b>(448 644,7)</b>	<b>(18,0)</b>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	8 970,8	14 293,2	23 262,9	8 969,7	62,8
Compte d'appui	84 343,0	100 896,2	115 863,1	14 966,9	14,8
<b>Total</b>	<b>2 548 452,6</b>	<b>2 606 468,9</b>	<b>2 181 760,8</b>	<b>(424 708,1)</b>	<b>(16,3)</b>

13. Les ressources totales pour l'exercice 2003/04 par grande catégorie de dépenses sont présentées dans le tableau 8.

Tableau 8

**Ressources financières par grande catégorie de dépenses pour l'exercice 2003/04**

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin)

Catégorie	Base de soutien logistique des		Compte d'appui	Total	Pour- centage
	Missions	Nations Unies			
1. Militaires et personnel de police	826 783,6	–	–	<b>826 783,6</b>	37,9
2. Personnel civil	461 372,9	7 091,3	92 162,1	<b>560 626,3</b>	25,7
3. Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire	4 308,3	59,0	842,5	<b>5 209,8</b>	0,2
Personnel fourni par des gouvernements	120,0	–	–	<b>120,0</b>	0,0
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	0,0
Consultants	3 295,2	50,0	1 218,3	<b>4 563,5</b>	0,2
Voyages	8 578,4	219,2	4 389,0	<b>13 186,6</b>	0,6
Installations et infrastructures	172 836,8	4 158,0	7 308,1	<b>184 302,9</b>	8,4
Transports terrestres	54 218,2	1 549,5	–	<b>55 767,7</b>	2,6
Transports aériens	264 840,4	–	–	<b>264 840,4</b>	12,1
Transports maritimes	4 541,6	–	–	<b>4 541,6</b>	0,2
Transmissions	59 367,2	5 218,1	865,5	<b>65 450,8</b>	3,0
Informatique	23 106,2	2 391,7	7 169,6	<b>32 667,5</b>	1,5
Services médicaux	30 407,7	102,8	–	<b>30 510,5</b>	1,4
Matériel spécial	12 433,6	–	–	<b>12 433,6</b>	0,6
Fournitures, services et matériel divers	116 184,8	2 423,3	1 908,0	<b>120 516,1</b>	5,5
Projets à effet rapide	240,0	–	–	<b>240,0</b>	0,0
<b>Total brut</b>	<b>2 042 634,9</b>	<b>23 262,9</b>	<b>115 863,1</b>	<b>2 181 760,9</b>	<b>100,0</b>

14. Comparés aux montants approuvés pour les budgets 2002/03, les projets de budget pour l'exercice 2003/04 font apparaître une réduction des ressources pour la MINUK, la MONUG, la MANUTO, la FINUL, la MINUSIL, la MONUC et la MINUEE et une augmentation pour la MONUIK, l'UNFICYP, la FNUOD, la MINURSO, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et le compte d'appui. La MINUBH est parvenue au terme de son mandat en décembre 2002 et est actuellement en liquidation.

15. Sur le plan des ressources, le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix 2003/04 est comparable à celui de 2002/03 (voir résolution 56/293 de l'Assemblée générale), puisque les 14,8 % d'augmentation

(14 966 900 dollars) résultent principalement de modifications dans les coûts salariaux standard (4,5 millions de dollars) et de l'inclusion dans le compte d'appui des postes d'auditeur résident (3,8 millions de dollars) qui étaient auparavant financés sur les budgets propres à chaque mission de maintien de la paix.

16. Parmi les autres facteurs contribuant à l'augmentation du montant des ressources proposé pour le compte d'appui pour 2003/04 figurent les projets de mise en place d'une antenne régionale d'investigation à Nairobi et à Vienne (1,9 million de dollars) et d'un bureau d'auditeur résident dans la ville de Koweït (0,5 million de dollars), la création de postes supplémentaires au Siège en vue de mieux assurer les fonctions d'orientation et d'appui aux missions de maintien de la paix (2,3 millions de dollars), ainsi que l'amélioration de l'informatique et des transmissions (1,6 millions de dollars) et des investissements dans le domaine de la formation du personnel au Siège pour lui faire acquérir des compétences en matière de gestion et des compétences techniques spécialisées, en vue de renforcer l'appui aux missions de maintien de la paix (0,4 million de dollars).

17. Les principaux facteurs déterminant l'évolution des ressources nécessaires sont présentés dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9

**Principaux facteurs de variation des ressources nécessaires**

<i>Composante</i>	<i>Principaux facteurs</i>
MINUK	Baisse de 14,5 millions de dollars (4,4 %) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement progressif du Service de police du Kosovo, compensé par une réduction des montants autorisés pour les fonctionnaires de police internationaux</li> <li>• Réduction des effectifs de la Division de la réforme du système judiciaire de la Composante 1 du fait que certaines fonctions ont été confiées à du personnel kosovar</li> <li>• Transfert de certaines compétences dans le domaine exécutif au titre de la Composante 2 aux institutions provisoires de gestion de l'auto-administration, aux niveaux municipal et central</li> </ul>
MONUG	Diminution de 0,7 million (2,4 %) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat d'un nombre de véhicules moins élevé</li> <li>• Diminution des ressources nécessaires au titre des installations et infrastructures</li> </ul>
MANUTO	Diminution de 103,8 millions de dollars (35,6 %) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des effectifs de la Mission et retrait complet des forces de maintien de la paix d'ici à la fin juin 2004, conformément au plan de retrait en quatre étapes du Secrétaire général approuvé par le Conseil de sécurité</li> </ul>
FINUL	Diminution de 20,3 millions de dollars (18,1 %) :

<i>Composante</i>	<i>Principaux facteurs</i>
MINUSIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des effectifs de la Force, y compris le personnel civil</li> </ul> <p>Diminution de 149,4 millions de dollars (22,3 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des effectifs de la Mission, conformément au plan de retrait du Secrétaire général approuvé par le Conseil de sécurité</li> <li>• Dépenses de personnel international : augmentation du nombre de personnes engagées dans le cadre de contrats à durée déterminée</li> </ul>
MONUC	<p>Diminution de 65,1 millions de dollars (11,2 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépenses de personnel international : augmentation du nombre de personnes recrutées dans le cadre de contrats à durée déterminée</li> <li>• Augmentation de la proportion de postes vacants pour le personnel civil</li> <li>• Besoins d'équipements inférieurs, certains ayant été acquis au cours d'exercices antérieurs</li> <li>• Réduction des besoins de transports aériens</li> </ul>
MINUEE	<p>Diminution de 22,5 millions de dollars (10,2 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achèvement prévu de la délimitation et du tracé des frontières entre les deux pays par la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie d'ici à 2004</li> <li>• Diminution des ressources nécessaires au titre des placements de personnels militaires</li> <li>• Augmentation de la part des postes vacants pour le personnel civil</li> <li>• Dépenses de personnel international : augmentation du nombre de personnes recrutées dans le cadre de contrats à durée déterminée</li> <li>• Besoins d'équipements inférieurs, certains ayant été acquis au cours d'exercices antérieurs</li> </ul>
MONUIK	<p>Augmentation de 3,4 millions de dollars (6,7 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de l'indemnité de subsistance (mission)</li> <li>• Besoins supplémentaires en matière d'installations et d'infrastructures, de transmissions et d'informatique</li> </ul>
UNFICYP	<p>Augmentation de 0,7 million de dollars (1,6 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités et des structures de gestion de la mission</li> </ul>

<i>Composante</i>	<i>Principaux facteurs</i>
FNUOD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du logement des troupes</li> </ul> Augmentation de 1,2 million de dollars (3,1 %) :
MINURSO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des infrastructures informatiques de la mission permettant une amélioration de la capacité d'administration</li> </ul> Augmentation de 0,9 million de dollars (2,2 %) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement du matériel informatique</li> <li>• Remplacement partiel du parc automobile</li> </ul>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	Augmentation de 8,9 millions de dollars (62,8 %) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien et fonctionnement d'un réseau de transmission en service de façon permanente tout au long de l'année</li> <li>• Rénovation des locaux, fournitures pour l'entretien, le reconditionnement et la réparation des équipements figurant dans les stocks de matériel stratégique</li> <li>• Fourniture et matériel de bureau pour les installations de formation</li> <li>• Entretien, reconditionnement et réparation des équipements de transmission des stocks de matériel stratégique</li> </ul>
Compte d'appui	Augmentation de 15 millions de dollars (14,8 %) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des coûts salariaux standard</li> <li>• Consolidation des 27 postes d'auditeur résident au titre du compte d'appui au Bureau des services de contrôle interne. Le coût de ces postes était précédemment imputé au budget des différentes missions de maintien de la paix</li> <li>• Projet de mise en place d'une antenne régionale d'investigation à Vienne et à Nairobi</li> <li>• Élaboration de systèmes et installation dans les missions de modules du système de gestion logistique des missions</li> <li>• Amélioration de l'appui dans les domaines de l'informatique et des transmissions</li> <li>• Investissement dans la formation technique fonctionnelle et à la gestion de différentes catégories de personnel du Siège, en vue de renforcer l'appui aux missions</li> </ul>

## C. Ressources humaines

18. Il est proposé d'inscrire 9 995 postes au total aux tableaux d'effectifs des missions de maintien de la paix pour l'exercice 2003/04, contre 12 681 au cours de l'exercice 2002/03, compte non tenu de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et du compte d'appui. Cette diminution nette de 2 686 postes résulte principalement de la réduction des effectifs de la MINUK, de la MANUTO, de la MINUSIL et de la FINUL, et de la liquidation de la MINUBH. Par ailleurs, 136 postes sont proposés pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et 761 postes au titre du compte d'appui (dont 27 postes d'auditeur résident pour le Bureau des services de contrôle interne dans les opérations de maintien de la paix, dont le coût était précédemment imputé au budget des différentes missions de maintien de la paix), ce qui donne un total de 10 892 postes, contre 13 513 pour 2002/03. La répartition des postes est présentée au tableau 10.

Tableau 10  
Effectifs

Composante	2002/03	2003/04	Variation	
			Nombre	Pourcentage
MINUK	4 731	4 179	(552)	(11,7)
MONUG	286	289	3	1,0
MINUBH	1 813	–	(1 813)	(100,0)
MANUTO	1 432	1 121	(311)	(21,7)
MONUIK	235	246	11	4,7
UNFICYP	149	155	6	4,0
FINUL <sup>a</sup>	484	430	(54)	(11,2)
FNUOD	130	133	3	2,3
MINUSIL	992	925	(67)	(6,8)
MONUC	1 483	1 565	82	5,5
MINUEE	533	538	5	0,9
MINURSO	413	414	1	0,2
<b>Total partiel</b>	<b>12 681</b>	<b>9 995</b>	<b>(2 686)</b>	<b>(21,2)</b>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	130	136	6	4,6
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	702	761	59	8,4
<b>Total</b>	<b>13 513</b>	<b>10 892</b>	<b>(2 621)</b>	<b>(19,4)</b>

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé.

19. Il est proposé de créer sept postes de commandant adjoint de la Force tel qu'il est indiqué dans le tableau 11.

Tableau 11  
**Postes proposés de commandant adjoint de la Force**

<i>Mission de maintien de la paix</i>	<i>Nombre de postes et classe</i>	<i>Titre</i>
MONUG	1 P-5	Chef adjoint des observateurs militaires
MANUTO	1 D-1	Commandant adjoint de la Force
MONUIK	1 D-1	Commandant adjoint de la Force
UNFICYP	1 P-5	Chef d'état-major
FINUL	1 D-1	Commandant adjoint de la Force
FNUOD	1 P-5	Chef d'état-major
MINURSO	1 P-5	Commandant adjoint de la Force

20. Ce changement s'explique principalement par des raisons opérationnelles. Dans la plupart des missions, le commandant adjoint de la Force est normalement nommé pour 12 mois avec son contingent. Quand le commandant de la Force est absent, un officier qui ne relève pas de l'ONU commande la force de maintien de la paix. Cet arrangement n'est pas le plus efficace pour le commandement et le contrôle des différentes forces. Il est proposé que dans le cadre de chaque mission, un adjoint militaire soit nommé en tant que fonctionnaire de l'ONU qui puisse officiellement remplacer le commandant de la Force en son absence, exercer un contrôle opérationnel efficace sur les activités des Nations Unies, commander la Force sans risque de conflit d'intérêt ou de difficulté avec la chaîne de commandement et être pleinement responsable auprès du Secrétaire général par l'intermédiaire du Conseiller militaire.

#### **D. Recrutement et déploiement de personnel civil**

21. La question de la pénurie de personnel qualifié dans les opérations de maintien de la paix, en particulier de spécialistes de l'administration de rang élevé, est à l'examen. Cette pénurie est causée par les problèmes de rétention du personnel dus au fait que l'ONU est en compétition avec d'autres organismes appliquant le régime commun pour trouver des candidats qualifiés. Le réservoir de candidats est élargi grâce à l'utilisation d'un nouveau fichier accessible sur Intranet/Internet dans le système Galaxy depuis décembre 2002. Il est également envisagé d'élargir le réservoir de candidats dans les groupes professionnels où l'on manque de compétences en s'adressant aux associations professionnelles et aux universités et en faisant de la publicité dans les journaux et magazines liés à ces institutions. Des avis de vacance de poste fondés sur des définitions d'emploi génériques et spécifiques seront affichés sur Galaxy, et les intéressés pourront présenter leur candidature en ligne. L'objectif est de ramener de 180 à 95 jours, le délai qui s'écoule entre la publication de l'avis de vacance de poste et le recrutement et l'entrée en fonctions du candidat retenu. L'utilisation de Galaxy facilitera, pour les missions, la sélection des candidats et, grâce à l'augmentation du nombre de

candidats inscrits sur le fichier, permettra d'accroître le nombre de ceux qui sont préapprouvés pour chaque emploi.

22. La situation de tous les membres du personnel qui ont travaillé pour la MINUBH fait l'objet d'un examen en vue de leur réaffectation à d'autres missions, en particulier dans les secteurs des finances et du budget, des achats et des ressources humaines. Des exercices analogues seront menés pour la MINUK et la MANUTO au cours du premier trimestre de 2003, afin que les meilleurs candidats puissent être retenus et réaffectés à des missions en cours.

## E. Contrôle interne

23. Les 27 postes d'auditeur résident qui étaient précédemment inscrits au budget des diverses missions de maintien de la paix sont désormais inscrits au compte d'appui. En conséquence, toutes les ressources gérées par le Bureau des services de contrôle interne ont été regroupées. Cette opération a pour but de rationaliser l'administration des ressources par le Bureau, de lui permettre d'exercer un contrôle plus complet sur ses ressources dans le domaine du maintien de la paix et de renforcer l'indépendance des auditeurs sur le terrain. Il est également prévu de créer des postes d'enquêteur régional au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Cette question est examinée en détail dans le rapport du Secrétaire général sur le bilan de l'emploi d'enquêteurs résidents (A/57/494).

## F. Formation

24. Les programmes de formation prévus pour l'exercice 2003/04 ont été établis sur la base des besoins des missions. Le tableau 12 indique les secteurs dans lesquels des ressources sont demandées pour la formation.

Tableau 12

### Ressources à consacrer à la formation durant la période 2003/04

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice court du 1er juillet au 30 juin.)

<i>Catégorie</i>	<i>Missions</i>	<i>Base de soutien logistique à Brindisi</i>	<i>Compte d'appui</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>
Développement des capacités de gestion	899,6	55,0	479,7	1 434,3	18,0
Perfectionnement du personnel	371,7	–	1 023,4	1 395,1	17,5
Renforcement des compétences techniques					
Transport terrestre	447,2	20,0	–	467,2	5,9
Transport aérien	401,0	21,0	40,5	462,5	5,8
Génie	283,1	52,0	–	335,1	4,2
Gestion des approvisionnements et du matériel	126,3	70,0	40,0	236,3	3,0

<i>Catégorie</i>	<i>Missions</i>	<i>Base de soutien logistique à Brindisi</i>	<i>Compte d'appui</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>
Technologie de l'information et des communications	1 006,2	170,0	115,9	1 292,1	16,2
Sécurité	78,9	–	176,0	254,9	3,2
Formation administrative générale	206,3	–	–	206,3	2,6
Formation en matière d'audit	–	–	102,0	102,0	1,3
Gestion du matériel appartenant aux contingents	13,6	–	–	13,6	0,2
<b>Total partiel, formation de personnel civil</b>	<b>3 833,8</b>	<b>388,0</b>	<b>1 977,5</b>	<b>6 199,3</b>	<b>78,0</b>
Formation de personnel militaire	–	–	1 753,0	1 753,0	22,0
<b>Total</b>	<b>3 833,8</b>	<b>388,0</b>	<b>3 730,5</b>	<b>7 952,3</b>	<b>100,0</b>

25. L'accent sera mis sur le développement des capacités de gestion des cadres intermédiaires et supérieurs et sur l'amélioration des compétences fonctionnelles et techniques du personnel à tous les niveaux. Les membres du personnel international des missions dont les effectifs sont en train d'être réduits continuent à participer aux programmes de formation, car nombre d'entre eux poursuivent leur carrière dans d'autres missions en cours. Les programmes de formation aux techniques de l'information et des communications sont développés pour familiariser tous les fonctionnaires des opérations de maintien de la paix, au siège et sur le terrain, avec les systèmes de l'organisation. Des cours de formation sur le terrain ont été mis au point à l'intention des cadres et du personnel dans les domaines opérationnels, en particulier pour l'établissement des spécifications techniques aux fins des achats, par exemple les demandes de proposition.

26. Un programme d'échange a été organisé entre les missions et le Siège aux fins du perfectionnement du personnel, en vue de partager les connaissances et les pratiques optimales, d'élargir l'expérience, de fournir des directives et un appui aux missions et, en fin de compte, d'améliorer les compétences. Dans le cadre de ce programme, des membres du personnel des missions viennent pendant trois mois au siège où ils sont chargés de tâches précises dans leurs domaines de compétences respectifs, tandis que des fonctionnaires du siège sont affectés à des missions, également pour des périodes de trois mois. À la fin de cette période, ils retournent à leurs lieux d'affectation respectifs.

27. Le Service de la formation et de l'évaluation de la Division militaire élabore des directives standard en matière de formation au maintien de la paix qu'il fournit aux institutions nationales, régionales et internationales. Les ressources nécessaires pour financer cette activité sont demandées au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

28. Le montant total des ressources prévues au titre de la formation au maintien de la paix pour l'exercice 2003/04 s'élève à 8,2 millions de dollars, y compris la

formation du personnel militaire. Le montant total des ressources destinées à la formation de personnel civil s'élève à 6,5 millions de dollars, soit 1,2 million de dollars de plus qu'au cours de l'exercice 2002/03, et représente 1,2 % du total des ressources destinées à la composante Personnel civil (contre 0,9 % en 2002/03). Le tableau 13 illustre le montant total des ressources demandées pour la formation du personnel civil.

Tableau 13

**Ressources prévues pour la formation du personnel civil**

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice court du 1er juillet au 30 juin.)

Composante	2002/03			2003/04		
	Ressources prévues pour la formation	Dépenses au titre du personnel civil	Pourcentage	Ressources prévues pour la formation	Dépenses au titre du personnel civil	Pourcentage
MINUK	679,5	157 992,5	0,4	396,0	137 149,1	0,3
MONUG	369,0	15 101,4	2,4	407,0	15 283,5	2,7
MINUBH	105,0	34 814,7	0,3	—	—	—
MANUTO	286,9	54 242,8	0,5	279,5	42 389,0	0,7
MONUIK	161,7	15 736,8	1,0	134,9	15 169,5	0,9
UNFICYP	82,4	9 430,4	0,9	81,2	10 204,0	0,8
FINUL	362,9	34 288,9	1,1	277,7	28 149,0	1,0
FNUOD	149,0	6 629,3	2,2	274,6	6 973,8	3,9
MINUSIL	322,6	53 913,0	0,6	741,7	42 633,2	1,7
MONUC	751,8	91 899,3	0,8	545,8	87 486,8	0,6
MINUEE	393,4	30 835,2	1,3	550,6	25 540,1	2,2
MINURSO	111,7	21 634,8	0,5	144,8	21 225,6	0,7
<b>Total partiel</b>	<b>3 775,9</b>	<b>526 519,1</b>	<b>0,7</b>	<b>3 833,8</b>	<b>432 203,6</b>	<b>0,9</b>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	313,5	6 336,9	4,9	388,0	7 091,3	5,5
Compte d'appui	1 182,5	81 539,6	1,5	1 977,5	91 942,7	2,2
<b>Total</b>	<b>5 271,9</b>	<b>614 395,6</b>	<b>0,9</b>	<b>6 199,3</b>	<b>531 237,6</b>	<b>1,2</b>

## **G. Technologies de l'information et des communications**

29. Il est prévu d'effectuer un examen de l'infrastructure de l'ONU en matière d'Internet et de communications, de même qu'une évaluation générale de la sécurité des données pour toutes les missions de maintien de la paix. Cet examen et cette évaluation permettront d'identifier les lacunes en matière de sécurité des données, la solidité du réseau longue distance du Département des opérations de maintien de la paix, la largeur de bande et les systèmes de stockage des données et de reprise après sinistre.

30. Trois systèmes seront mis en place et appuyés à l'échelle de l'Organisation pour améliorer les capacités d'établissement de rapports et faciliter la prise des décisions de gestion : le SIG (ressources humaines, gestion financière et achats), Galaxy (recrutement et affectation du personnel) et Galileo (gestion de la chaîne d'approvisionnement). Les modules 1 et 2 du SIG (ressources humaines) ont déjà été mis en service dans 10 missions de maintien de la paix et devraient l'être dans toutes les missions d'ici à juin 2003. Une analyse des lacunes sera effectuée d'ici là pour évaluer les ajustements à opérer avant la mise en service des modules 3 et 4 (achats, finances et états de paie). Le module 1 de Galaxy a été mis en service dans les missions en décembre 2002 pour leur donner accès au fichier de candidats et aux informations les concernant.

31. Le nouveau système Galileo sera mis en service en 2003 pour améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement des missions sur le terrain. La phase pilote du module 1 à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et à la MINUK doit s'achever au 30 juin 2003 et le système sera mis en service dans toutes les autres missions d'ici à décembre 2003. Pour pouvoir procéder au déploiement rapide d'une mission et utiliser les stocks de matériel stratégique, il faut pouvoir suivre et gérer les avoirs des missions tout au long de leur cycle de vie. En se basant sur les systèmes existants, Galileo utilisera les techniques Internet pour faciliter l'échange d'informations entre modules existants du Système de gestion logistique des missions. Il appuiera la gestion et la rotation des stocks de matériel stratégique.

32. Le montant total des ressources prévues au titre des technologies de l'information et des communications dans le cadre des activités de maintien de la paix pour l'exercice 2003/04 s'élève à 98,1 millions de dollars, soit 1,3 million de dollars de moins qu'au cours de l'exercice 2002/03, du fait de la liquidation de la MINUBH, et représente 7,2 % du total des ressources prévues pour la composante Personnel (toutes catégories confondues) (contre 6,2 % en 2002/03). Le tableau 14 indique le montant total des ressources prévues au titre des technologies de l'information et des communications, y compris pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et pour le compte d'appui.

**Tableau 14**  
**Ressources prévues au titre des technologies de l'information**  
**et des communications, par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice court du 1er juillet au 30 juin.)

Composante	2002/03			2003/04		
	Ressources destinées aux technologies de l'information et des télé-communications	Dépenses totales au titre du personnel militaire et de la police et du personnel civil	Pourcentage	Ressources destinées aux technologies de l'information et des télé-communications	Dépenses totales au titre du personnel militaire et de la police et du personnel civil	Pourcentage
MINUK	8 958,0	276 480,8	3,2	12 515,8	254 513,1	4,9
MONUG	2 626,5	18 595,8	14,1	2 710,4	18 766,5	14,4
MINUBH	4 688,4	53 989,1	8,7	–	–	–
MANUTO	8 773,4	176 557,3	5,0	5 953,7	112 241,9	5,3
MONUIK	1 837,4	34 617,4	5,3	3 075,1	36 090,1	8,5
UNFICYP	1 683,5	30 571,0	5,5	1 602,7	31 247,3	5,1
FINUL	2 635,1	80 077,9	3,3	2 790,9	63 996,0	4,4
FNUOD	2 487,3	23 419,3	10,6	3 455,2	23 754,5	14,5
MINUSIL	19 864,7	424 391,4	4,7	17 630,9	325 793,3	5,4
MONUC	23 380,6	251 433,1	9,3	19 827,1	247 746,9	8,0
MINUEE	12 673,8	125 523,2	10,1	11 561,5	117 777,4	9,8
MINURSO	1 253,1	27 805,7	4,5	1 350,1	27 060,1	5,0
<b>Total partiel</b>	<b>90 861,8</b>	<b>1 523 462,0</b>	<b>6,0</b>	<b>82 473,4</b>	<b>1 258 987,1</b>	<b>6,6</b>
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	2 146,7	6 336,9	33,9	7 609,8	7 091,3	107,3
Compte d'appui	6 380,5	81 539,6	7,8	8 035,1	92 162,1	8,7
<b>Total</b>	<b>99 389,0</b>	<b>1 611 338,5</b>	<b>6,2</b>	<b>98 118,3</b>	<b>1 358 240,5</b>	<b>7,2</b>

## H. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

33. Le traitement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome s'est amélioré par rapport aux années précédentes. Les demandes se rapportant à toutes les missions pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2001 ont été traitées et sont inscrites aux comptes créditeurs, et les demandes pour la période de janvier à juin 2002 seront traitées d'ici à la fin du mois de juin 2003. Cinq ateliers sur les méthodes et procédures à suivre en ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents ont été organisés à l'intention des conseillers militaires des missions permanentes, et une centaine de représentants de pays qui fournissent actuellement des contingents ou sont susceptibles d'en fournir à l'avenir y ont participé. Des ateliers de ce type seront désormais tenus tous les ans pour faciliter la participation des responsables de

ces questions dans les missions permanentes, qui sont périodiquement remplacés. Des visites préalables au déploiement font désormais partie intégrante du rôle joué par le Secrétariat dans le déploiement de contingents auprès des missions, et 25 visites de ce type ont eu lieu au cours des deux dernières années. Le manuel relatif au matériel appartenant aux contingents a été mis à jour et distribué sous forme électronique à toutes les missions permanentes de même qu'au personnel du Département des opérations de maintien de la paix et au personnel sur le terrain. Des procédures opérationnelles types pour le matériel appartenant aux contingents et le traitement des demandes de remboursement seront également prêtes d'ici à la fin du mois de mars 2003. Le tableau 15 montre l'évolution des montants certifiés dus aux pays fournisseurs de contingents au titre des dépenses afférentes à ces derniers, du matériel leur appartenant et du soutien logistique autonome au cours de la période allant de janvier à décembre 2002. Le montant des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome qui ont été certifiées aux fins de paiement en 2002 a augmenté de 25 % par rapport à 2001, ce qui constitue une amélioration. Les montants remboursés aux États Membres ont toutefois diminué en 2002 par rapport à 2001, en raison de la baisse générale des liquidités dans les comptes spéciaux des missions. Il convient également de noter qu'en 2001, un contribuant important avait payé les arriérés de contributions dont il était redevable.

Tableau 15

**État des remboursements aux pays fournisseurs de contingents****A. État récapitulatif : montant total des engagements au titre des contingents ainsi que du matériel leur appartenant et du soutien logistique autonome**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2002	Écarts	
			Montant	pourcentage
Montant dû au 1er janvier	484 783	254 587	(230 196)	(47)
Engagements certifiés pour l'année	612 870	766 844	153 974	25
À déduire : paiements effectués durant l'année	843 066	747 721	(95 345)	(11)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>254 587</b>	<b>273 710</b>	<b>19 123</b>	<b>8</b>

**B. Engagements au titre des contingents**

	2001	2002	Écarts	
			Montant	pourcentage
Montant dû au 1er janvier	131 054	174 566	43 512	33
Engagements certifiés pour l'année	475 764	508 756	32 992	7
À déduire : paiements effectués durant l'année	432 252	551 528	119 276	28
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>174 566</b>	<b>131 794</b>	<b>(42 772)</b>	<b>(25)</b>

### C. Engagements au titre du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome

	2001	2002	Écarts	
			Montant	pourcentage
Montant dû au 1er janvier	353 729	80 021	(273 708)	(77)
Engagements certifiés pour l'année	137 106	258 088	120 982	88
À déduire : paiements effectués durant l'année	410 814	196 193	(214 621)	(52)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>80 021</b>	<b>141 916</b>	<b>61 895</b>	<b>77</b>

34. La première conférence annuelle de formation concernant le matériel appartenant aux contingents organisée à l'intention du personnel d'inspection et de vérification des missions a été tenue à la MINUEE en juillet 2002. Suite aux bons résultats obtenus à cette occasion, il est prévu de tenir quatre conférences supplémentaires en 2003 pour renforcer les capacités du personnel des Nations Unies dans ce domaine.

35. L'application à la MANUTO des facteurs approuvés pour les missions a été examinée et aucun changement n'est requis. Les facteurs applicables aux missions seront revus deux fois par an en fonction de l'évolution de la situation dans la zone de la mission (menaces, emplacement de la mission et développement de l'infrastructure). L'examen des facteurs actuellement appliqués à toutes les missions sera achevé d'ici au 30 juin 2003, et tout changement qui en résultera donnera lieu à un ajustement technique aux mémorandums d'accord se rapportant aux différentes missions.

### I. Liquidation des missions

36. La liquidation de la MINUHA, de la MANUH/MITNUH/MIPONUH, de la MONUT, de la FORDEPRENU, de l'ATNUSO et des FPNU est achevée et celle de la MONUL et de la MINUAR le sera d'ici à la fin du mois de mars 2003. Les rapports finals sur l'exécution des budgets de la MANUH, MITNUH, MIPONUH, de la MINUAH, de la FORDEPRENU, de l'ATNUSO et de l'ONUSOM ont été présentés à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, et ceux concernant la MINURCA, la MONUT, la MONUL, la MONUOR, la MINUAR et l'UNAVEM/MONUA lui seront présentés à la cinquante-septième session.

37. Le processus de liquidation a été raccourci grâce à l'amélioration des directives données aux missions et au renforcement du Groupe de la liquidation au Siège. Ce dernier comprend du personnel de terrain ayant l'expérience des missions et des activités finales de liquidation au Siège. Le processus de liquidation s'appuie désormais sur des documents; des procédures opérationnelles types sont en cours d'élaboration pour la liquidation des missions, et de nouvelles améliorations devraient être possibles dès qu'elles seront pleinement appliquées. Il se peut que des obligations liées aux demandes de remboursement présentées par les gouvernements ne soient pas toutes réglées après la liquidation d'une mission, principalement en raison d'un déficit de trésorerie au compte correspondant.

#### **IV. Stocks de matériel stratégique**

38. À sa cinquante-sixième session, l'Assemblée générale a adopté sa résolution 56/292 du 27 juin 2002 relative au concept de stocks de matériel stratégique destinés à faciliter le déploiement rapide d'opérations de maintien de la paix, dans laquelle elle a approuvé un montant de 141,5 millions de dollars pour financer la constitution de tels stocks. L'application de ce programme est en cours et, au 31 décembre 2002, les dépenses s'élevaient au total à 34 millions de dollars. L'application du concept de stocks de matériel stratégique fera l'objet d'un examen plus détaillé dans un rapport distinct.

#### **V. Conclusion**

39. Le présent rapport donne un aperçu général des aspects administratifs et financiers des opérations de maintien de la paix. Il répond également à un certain nombre de questions intersectorielles qui ont été examinées par les organes délibérants au cours de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.

---